

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Côte d'Or

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents en exercice Présents
au Conseil
Syndical

52 52 29

Date de la convocation :
10/09/2025

Date d'affichage
10/09/2025

Vote :

Abstention : /
Pour : 34
Contre : /

N° 13/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DE
DU COMITE SYNDICAL DU S
SEURRE VAL DE SAONE

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

ID : 021-252107917-20250918-2025_13-CC

S DELIBERATIONS S²LO
SYNDICAT DES EAUX

Séance du jeudi 18 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BELORGEY, Président.

Présents :

Marc JAUDAUX – Jean-Paul MASSON - Alain PAUTET – François PERRIN – Laurence JACOTOT – Honorine DUBIEF – Claude VIGNAT – Mathieu LOIZON – Sébastien COLOMBET – Thierry MACAIRE – Patrick JACQUET – Camille SIMAR – Jean-Paul VIVIEN – Sébastien BELORGEY – Fabrice BRACQUEMOND – Gilbert VALENTIN – Pascal JEANNIARD – Céline GILARDET - Jean-Paul CHAPUIS – Didier LEVEQUE – Raymond ROSIER – Sophie CHAVATTE – Henri MAUCHAMP - François LORENZI – Alain BECQUART – Bertrand GRONDIN – Alain BECQUET – Jean-Michel VERPAUX – Magali CHIFFLOT

S'étaient excusés : Bernadette REVERCHON (pouvoir à M. BRACQUEMOND) – Thierry MINET (pouvoir à M. VALENTIN) – Jean BUFFENOIR – David HIEZ (pouvoir à M. LEVEQUE) – Lucie FOURNIER BONNIN (pouvoir à Mme GILARDET) – Jack DUBIEF (pouvoir à M. BECQUET)

Etaient absents : Yves EUVRARD – Eric CHEVALLET – Yann PETIOT – Jean-Christophe GUITTON – Frédéric PERRIN – Denis MALUTA – Sylvain ROY – Philippe GAGEY –Aurore MOLARD – Matthieu MICHAUD –Martine DECHAUD – Jocelyne LECLERC – Sébastien DELACOUR - Nicolas GAUTHRON – François VARIOT – Rachel BARBIER

Secrétaire de séance : Gilbert VALENTIN

OBJET : Validation de l'avenant au marché de TEOS pour la reprise de l'isolant du réservoir de Seurre Droit

Considérant le marché notifié à l'entreprise TEOS pour la réfection des réservoirs de Seurre et Bagnot,

Considérant le commencement des travaux le 8 septembre 2025,

Considérant le constat du mauvais état de l'isolant à la suite du retrait du revêtement en béton ;

Considérant le devis de TEOS pour la reprise de l'isolant d'un montant de 35 226.20 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **LE CONSEIL :**

- **VALIDE** ces travaux
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant relatif à ces travaux.

Pour extrait conforme, le 18 septembre 2025
Le Président, Sébastien BELORGEY

